

# Constat de Risque d'Exposition au Plomb

Parties privées

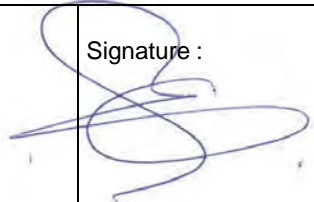


<b>Bien immobilier concerné</b>	<b>Bâtiment 605 - Logements Camp de COETQUIDAN 56380 GUER</b>			N° dossier : HAC4088 Réf. du rapport : 921Z0/15/550 Bâtiment : 605 Cage : Type de logement : logement
<b>Demandeur</b>	Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Etablissement du service d'infrastructure de la Défense (ESID) 35000 RENNES			Date(s) de visite 13/03/2015
<b>Propriétaire</b>	Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Etablissement du service d'infrastructure de la Défense (ESID) 35000 RENNES			
<b>Objet de la mission, état d'occupation du bien</b>	Présence d'enfants mineurs <input type="checkbox"/> dont enfants de moins de 6 ans <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Vente <input type="checkbox"/> Location	<input type="checkbox"/> logement occupé <input checked="" type="checkbox"/> logement vide	Attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source jointe en annexe
<b>Appareil à fluorescence X</b>	Modèle : NITON XLP300		N° de série : 17912	
	Nature du radionucléide : Cadmium 109		Activité à la date du chargement	
	Date de chargement de source : 20/08/2013		de la source : 1480M bq	

## CONCLUSION

<b>Répartition des Unités de diagnostic en %</b>	Non mesuré	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Nombre total d' U.D.  163
	9.2	90.8	0	0	0	

- Présence de revêtements de classe 1 et 2 : le propriétaire du bien doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant des unités de diagnostic afin d'éviter leur dégradation future.
- Présence de revêtements de classe 3 : En application de l'article L1334-9 du code de la santé publique le propriétaire du bien, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

Fait à : Cesson Sévigné	Auteur du rapport : Sébastien GRIMAULT Certificat de compétence n° DTI / 1201-004 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION	Signature : 
Le : 20/03/2015	Contrat d'assurance : n° 37503 519275087 chez AXA	

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Socotec Certification – 3, avenue du Centre – Les Quadrants – 78280 GUYANCOURT.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

## ► Sommaire

► 1. Informations générales.....	3
1.1 Description précise de l'immeuble et du logement .....	3
1.2 Liste des locaux visités.....	3
1.3 Identité et statut de l'occupant du logement.....	3
► 2. Déroulement de la mission.....	3
2.1 Prestations réalisées : .....	3
2.2 Personnes présentes lors de la visite : .....	4
2.3 .....	
..... Infor	
mations complémentaires sur la visite .....	4
.....	
usage autre que logement.....	4
.....	4
► 3. Situations à risque de saturnisme et dégradation du bâti.....	4
► 4. Résultats détaillés.....	4
4.1 Fiche descriptive de l'immeuble.....	6
4.2 Fiche descriptive du bien et repérage .....	7
4.3 Repérage des unités de diagnostic par local.....	8

La durée de validité du présent rapport est de :

- 1 an pour une vente ;
- 6 ans pour une location.
- Illimitée en cas d'absence de revêtements contenant du plomb

## ► 1. Informations générales

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet l'établissement du **Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)** défini dans les articles L1334-5, R1334-10 à R1334-12 du Code de la santé publique. Elle concerne le bien immobilier mentionné dans la page 1, précisé ci-dessous et sur les fiches descriptives.

*Elle a été menée selon l'annexe 1 à l'arrêté du 19 août 2011 relatif au C.R.E.P : « Protocole de réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb ».*

### 1.1 Description précise de l'immeuble et du logement

Bâtiment à usage de logements de 326 m<sup>2</sup>, de 1936, comprenant 10 chambres et 3 blocs sanitaires. La structure est de type murs moellon pierre, charpente bois, couverture ardoise rénovée en 2008, chaudière fioul.

### 1.2 Liste des locaux visités

Chambres, dégagement, 3 blocs sanitaires, chaufferie.

### 1.3 Identité et statut de l'occupant du logement

Bâtiment non occupé

## ► 2. Déroulement de la mission

### 2.1 Prestations réalisées :

- Inspection des locaux et repérage des surfaces comportant un revêtement susceptible de contenir du plomb,
  - Les éléments analysés dans le cadre de la présente mission sont les revêtements minces susceptibles :*
    - de contenir du plomb (peinture, vernis, revêtements muraux, enduits...)
    - de masquer un revêtement contenant du plomb (feuilles de plomb mural recouvertes de papier peint : revêtements recouverts par toile de verre, moquette, tissus, crépi)
    - de servir à l'étanchéité des balcons (plomb laminé).
- Réalisation de mesures de la concentration en plomb
  - par appareil à fluorescence X décrit en page 1
  - par prélèvement et analyse en laboratoire d'échantillons de peinture
    - Méthode :
    - Laboratoire :
- Classement selon l'état de conservation des revêtements dont la concentration en plomb est supérieure au seuil
- Etablissement des plans ou croquis des locaux,
- Relevé des situations de dégradation du bâti
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis et, si nécessaire, de la note d'information
- Diffusion du rapport au demandeur
- Diffusion au directeur de l'agence régionale de santé, en cas de constat d'une situation indiquée en chapitre 3 - SITUATIONS A RISQUE

## 2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Nom : SC JEANNE statut :

## 2.3 Informations complémentaires sur la visite

- locaux inaccessibles, pour la raison suivante :
- usage autre que logement
- 

## ▶ 3. Situations à risque de saturnisme et dégradation du bâti

situations		Caractéristiques	Présence	Absence	Commentaires
Risque de saturnisme	1	Local présentant au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3*		X	
	2	Ensemble des locaux présentant au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3*		X	
Dégradation du bâti relevé	3	Présence d'un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré		X	
	4	Présence de traces importantes de coulures, de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce		X	
	5	Présence de plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.		X	

\* Les unités de diagnostic de classe 3 concernent des revêtements contenant du plomb dont la dégradation est liée à des désordres du bâti ou à un défaut d'entretien ; ils sont susceptibles de générer spontanément des poussières ou des écailles contenant du plomb.

Dans le cas où une des 5 situations ci-dessus est présente, une copie du rapport est immédiatement transmise par SOCOTEC au directeur général de l'agence régionale de santé.

## ▶ 4. Résultats détaillés

Lorsque la différence entre la valeur mesurée et le seuil de 1 mg/cm<sup>2</sup> est inférieure à la valeur de précision de l'appareil, la mesure classée « non concluante » est renouvelée sur un autre point de l'unité de diagnostic analysée.

Les constats et analyses effectués conduisent aux résultats présentés dans les fiches suivantes (fiche descriptive, et fiches de résultats) ainsi que dans le tableau de repérage des unités de diagnostics de chaque local.

Rappel : Les seuils de détection du plomb définis par l'arrêté du 19 Aout 2011 relatif au C.R.E.P. sont les suivants :  
 1,0 mg/cm<sup>2</sup> pour une mesure par appareil à fluorescence X,  
 1,5 mg/g pour une mesure en laboratoire du plomb acido-soluble,

**Etalonnage de l'analyseur :**

Fabricant de l'étalon	Concentration	Incertitude
NITON	1.04mg/cm <sup>2</sup>	0.06mg/cm <sup>2</sup>

	Concentration mesurée (mg/cm <sup>2</sup> )
Vérification de la justesse de l'appareil en début de CREP	1.04
Vérification de la justesse de l'appareil si une remise sous tension a lieu	

## 4.1 Fiche descriptive de l'immeuble

Nom de l'immeuble	Bâtiment 605	Nombre de logements	10 chambres
Description immeuble		Année de construction	1936

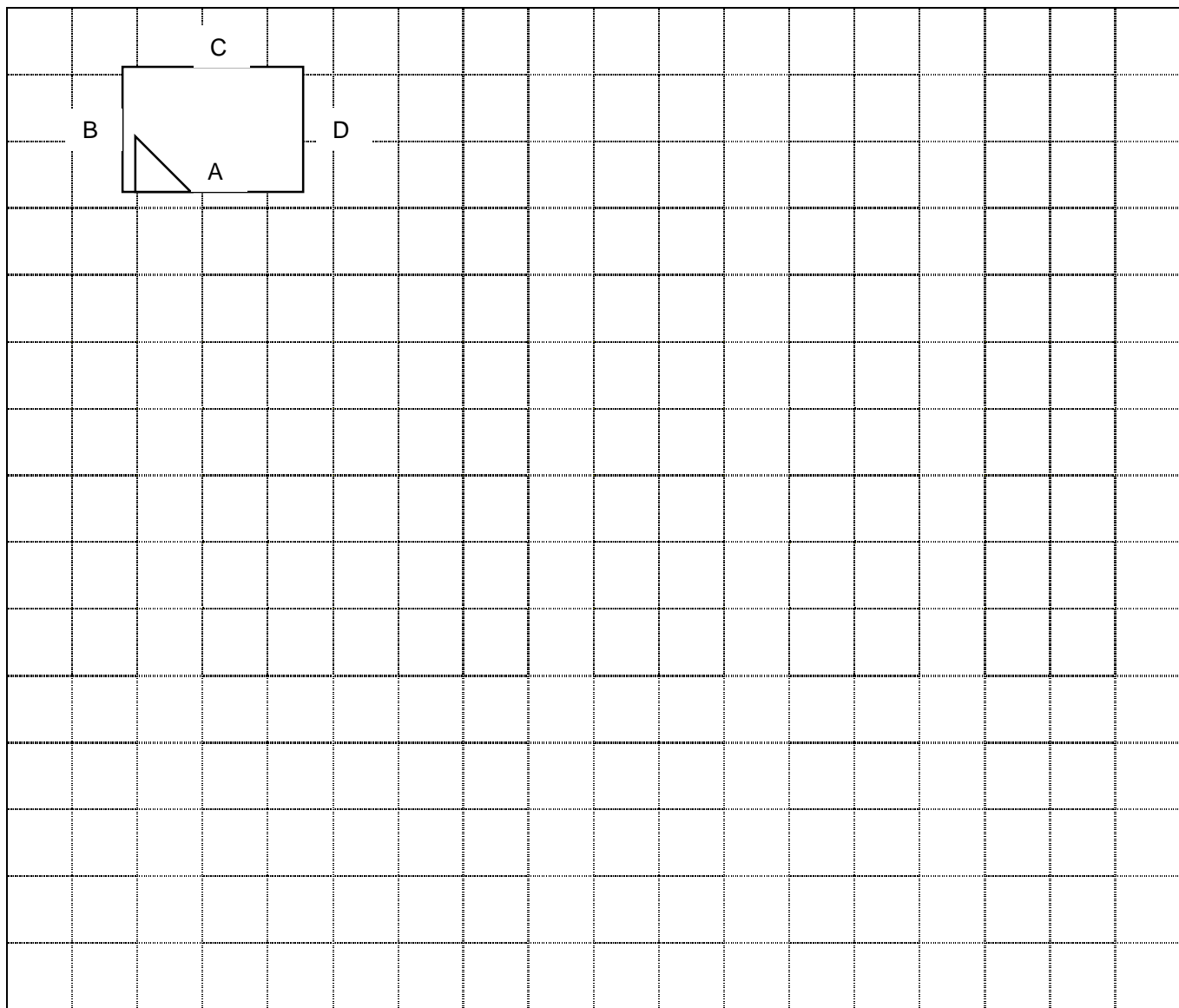
### PLAN DE SITUATION



## 4.2 Fiche descriptive du bien et repérage

immeuble		<b>PIECES VISITEES</b>					
Cage		entrée	Séjour	Salon	Salle à manger	chambre	bureau
Type		3				10	
propriétaire		Salle de Bains	WC	Couloir	Escalier	annexe	autre
Locataire		3					

### REPERAGE DES LOCAUX



Les murs des locaux sont repérés ABCD en partant de la porte d'accès au local et en se déplaçant dans le sens des aiguilles d'une montre.

### 4.3 Repérage des unités de diagnostic par local

Chambre 1

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								mg /cm <sup>2</sup>	mg/g		
1	A	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.01		0	
2	A	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
3	B	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.01		0	
4	B	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.03		0	
5	C	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.03		0	
6	C	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
7	D	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
8	D	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
9	A	radiateur	ME	PE		EU		0.08		0	
10	A	radiateur	ME	PE		EU		0.03		0	
11	B	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
12	B	volet	bois	PE		EU		0.02		0	
13	B	volet	bois	PE		EU		0.03		0	
14	C	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
15	C	volet	bois	PE		EU		0.03		0	
16	C	volet	bois	PE		EU		0.01		0	
17	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
18	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
19	A	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
20	A	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
21		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
22		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	12



### Chambre 2

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.02		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.02		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.04		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.05		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.01		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.03		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.02		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.01		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.01		0	
13	B	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
14	B	radiateur	ME	PE		EU		0.05		0	
15	B	radiateur	ME	PE		EU		0.06		0	
16	B	volet	bois	PE		EU		0.03		0	
17	B	volet	bois	PE		EU		0.01		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)

Classement des Unités de diag. du local	
% U.D. Classe 3	0
Nombre Total UD	10

### Chambre 3


N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.03		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.03		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.02		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
13	D	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
14	D	radiateur	ME	PE		EU		0.07		0	
15	D	radiateur	ME	PE		EU		0.05		0	
16	D	volet	bois	PE		EU		0.06		0	
17	D	volet	bois	PE		EU		0.01		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10

### Dégagement 15

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	PVC	Brut		NM				0	
2	A	porte	PVC	Brut		NM				0	
3	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
4	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
5	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
6	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
7	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
8	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
9	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
10	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
11	B	radiateur	ME	PE		EU		0.06		0	
12	B	radiateur	ME	PE		EU		0.08		0	
13	B	tuyau	ME	PE		EU		0.05		0	
14	B	tuyau	ME	PE		EU		0.06		0	
15	D	placard	bois	PE		EU		0.04		0	
16	D	placard	bois	PE		EU		0.04		0	
17	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.08		0	
18	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.03		0	
19	B	porte	bois	PE		EU		0.11		0	
20	B	porte	bois	PE		EU		0.14		0	
21	C	Bati porte	bois	PE		EU		0.07		0	
22	C	Bati porte	bois	PE		EU		0.08		0	
23	C	porte	bois	PE		EU		0.05		0	
24	C	porte	bois	PE		EU		0.03		0	
25	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.07		0	
26	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.02		0	
27	D	porte	bois	PE		EU		0.05		0	
28	D	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
29	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
30	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.13		0	
31	D	porte	bois	PE		EU		0.02		0	
32	D	porte	bois	PE		EU		0.08		0	
33		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
34		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage, CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G :	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	18

Rapport n°		
Immeuble		

AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	LA : Lasure	grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)		
--	-------------	--	--	--

### Bloc sanitaires 12

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.04		0	
2	D	porte	bois	PE		EU		0.11		0	
3	A	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.02		0	
4	A	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
5	B	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.01		0	
6	B	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.05		0	
7	C	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.04		0	
8	C	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
9	D	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.01		0	
10	D	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.03		0	
11		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
12		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
13	C	radiateur	ME	PE		EU		0.07		0	
14	C	radiateur	ME	PE		EU		0.02		0	
15	C	tuyau	ME	PE		EU		0.04		0	
16	C	tuyau	ME	PE		EU		0.06		0	
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage, CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	8

### Chambre 4

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.09		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.03		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.06		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.09		0	
13	D	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
14	D	radiateur	ME	PE		EU		0.15		0	
15	D	radiateur	ME	PE		EU		0.08		0	
16	D	volet	bois	PE		EU		0		0	
17	D	volet	bois	PE		EU		0		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10

### Chambres 5

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.02		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.02		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.03		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.01		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.01		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.02		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.03		0	
13	B	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
14	B	radiateur	ME	PE		EU		0.06		0	
15	B	radiateur	ME	PE		EU		0.04		0	
16	B	volet	bois	PE		EU		0		0	
17	B	volet	bois	PE		EU		0.05		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10

### Chambre 6

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.16		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.22		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.12		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.03		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.01		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.03		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.02		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.02		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.01		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.01		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0.03		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.04		0	
13	D	radiateur	ME	PE		EU		0.06		0	
14	D	radiateur	ME	PE		EU		0.09		0	
15	D	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
16	D	volet	bois	PE		EU		0.04		0	
17	D	volet	bois	PE		EU		0.05		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0.03		0	
20											
21											
22											
23											
24											
25											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10

### Chambre 7

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.12		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.08		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.04		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.06		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.01		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.01		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.02		0	
13	B	radiateur	ME	PE		EU		0.1		0	
14	B	radiateur	ME	PE		EU		0.05		0	
15	B	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
16	B	volet	bois	PE		EU		0.01		0	
17	B	volet	bois	PE		EU		0.05		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0.04		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
20											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10



### Dégagement 22

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	PVC	Brut		NM				0	
2	A	porte	PVC	Brut		NM				0	
3	A	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
4	A	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
5	B	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.01		0	
6	B	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
7	C	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
8	C	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
9	D	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.02		0	
10	D	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.01		0	
11	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.02		0	
12	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.04		0	
13	B	porte	bois	PE		EU		0.08		0	
14	B	porte	bois	PE		EU		0.07		0	
15	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
16	B	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
17	B	porte	bois	PE		EU		0.04		0	
18	B	porte	bois	PE		EU		0.02		0	
19	C	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
20	C	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
21	C	Bati porte	bois	PE		EU		0.04		0	
22	C	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
23	D	porte	bois	PE		EU		0.05		0	
24	D	porte	bois	PE		EU		0.12		0	
25	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.09		0	
26	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.07		0	
27	D	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
28	D	porte	bois	PE		EU		0		0	
29	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.02		0	
30	D	Bati porte	bois	PE		EU		0		0	
31		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
32		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage, CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR : usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	16

### Bloc sanitaires 18/19

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
2	A	porte	bois	PE		EU		0.04		0	
3	A	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
4	A	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.02		0	
5	B	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.01		0	
6	B	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.06		0	
7	C	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.03		0	
8	C	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.01		0	
9	D	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
10	D	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
11		plafond	fibrociment			NM				0	
12		plafond	fibrociment			NM				0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	6

### Chambre 8

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.09		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.06		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.03		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0.02		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	EU		0		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	EU		0		0	
13	D	radiateur	ME	PE		EU		0.18		0	
14	D	radiateur	ME	PE		EU		0.12		0	
15	D	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
16	D	volet	bois	PE		EU		0		0	
17	D	volet	bois	PE		EU		0		0	
18		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
19		plafond	plâtre	PE		EU		0.01		0	
20											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	10

### Chambre 10

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.06		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0.02		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.03		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.01		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
13	B	radiateur	ME	PE		EU		0.08		0	
14	B	radiateur	ME	PE		EU		0.17		0	
15	B	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
16	B	volet	bois	PE		EU		0.04		0	
17	B	volet	bois	PE		EU		0.01		0	
18	B	Bati porte	bois	PE		EU		0		0	
19	B	porte	bois	PE		EU		0.07		0	
20		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage, CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	11

### Chambre 9

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0		0	
2	A	Bati porte	bois	PE		EU		0		0	
3	A	porte	bois	PE		EU		0		0	
4	A	porte	bois	PE		EU		0.01		0	
5	A	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.06		0	
6	A	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
7	B	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
8	B	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0.02		0	
9	C	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0.02		0	
10	C	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
11	D	mur	plâtre	PP	<1m	NV		0		0	
12	D	mur	plâtre	PP	>1m	NV		0		0	
13	C	radiateur	ME	PE		EU		0.15		0	
14	C	radiateur	ME	PE		EU		0.13		0	
15	C	fenêtre	PVC	brut		NM				0	
16	C	volet	bois	PE		EU		0		0	
17	C	volet	bois	PE		EU		0		0	
18	D	Bati porte	bois	PE		EU		0.01		0	
19	D	porte	bois	PE		EU		0.03		0	
20		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	
		plafond	plâtre	PE		EU		0		0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décolllement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	11

### Bloc sanitaires 25/26

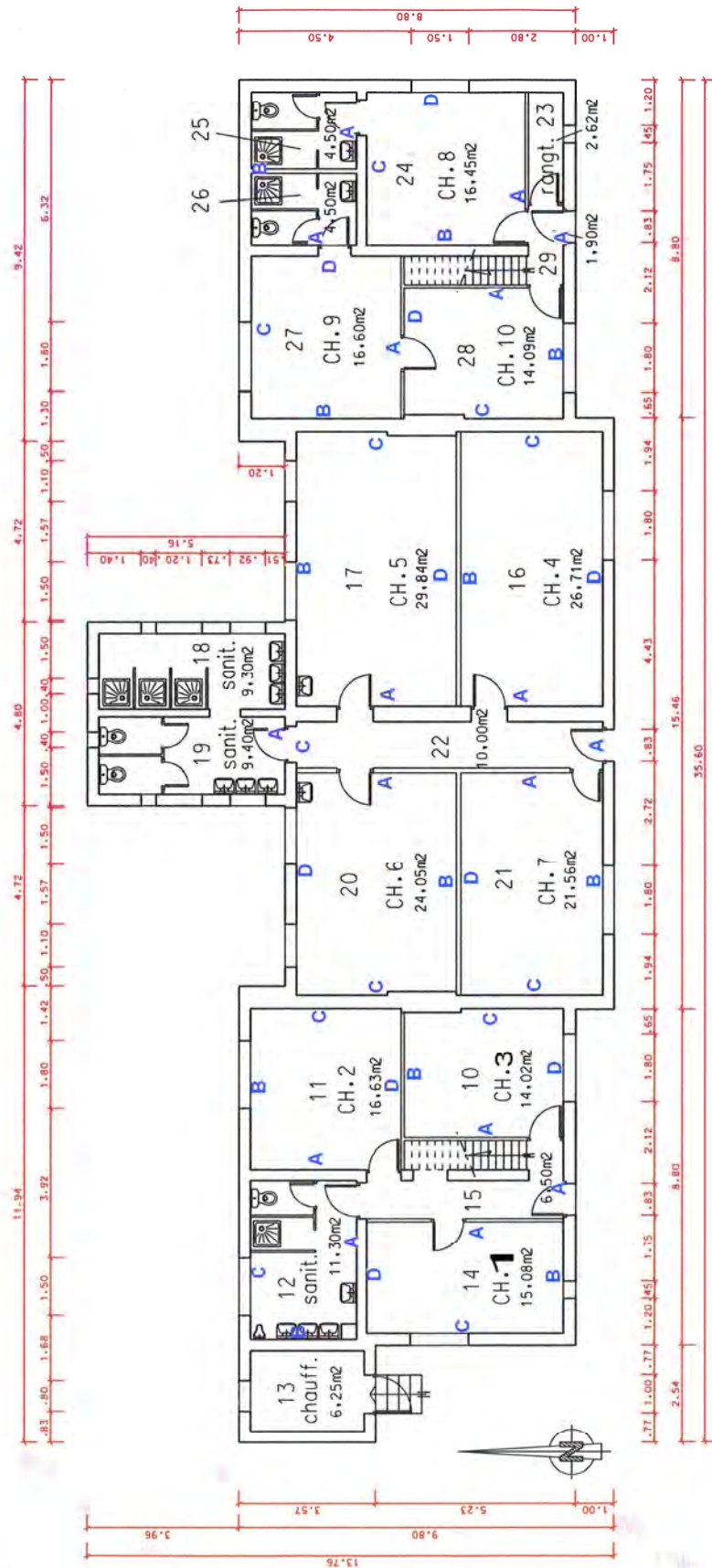
N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1	A	Bati porte	bois	PE		EU		0		0	
2	A	porte	bois	PE		EU		0		0	
3	A	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
4	A	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
5	B	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
6	B	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
7	C	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.02		0	
8	C	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0.01		0	
9	D	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
10	D	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
11		plafond	fibrociment			NM				0	

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	6


### Cage escalier

N°	zone	Unité de diag	substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Concentration en plomb		Classement	Observations
								1 mg /cm <sup>2</sup>	1,5 mg/g		
1		marche	bois	PE		EU		0		0	
2		marche	bois	PE		EU		0.06		0	
3		Contre marche	bois	PE		EU		0.05		0	
4		Contre marche	bois	PE		EU		0		0	
5	B	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0.04		0	
6	B	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
7	D	mur	plâtre	PE	<1m	EU		0		0	
8	D	mur	plâtre	PE	>1m	EU		0		0	
9		plinthe	bois	PE		EU		0.02		0	
10		plinthe	bois	PE		EU		0		0	
11											
12											

Substrat :	Revêtement apparent :	Etat de conservation	Classement des Unités de diag. du local	
BO : Bois PL : Plâtre ME : Métal CI : Ciment AC : Amiante Ciment MA : Maçonnerie	PE : Peinture PP : Papier Peint VE : Vernis LA : Lasure	NM : Non mesuré NV : Non visible (classe 1) ND : Non dégradé (classe 1) EU : Etat d'usage , CH : chocs, CR : craquage, E : écaillage, Fa : faïençage, FI : fissuration, FR usure par friction, G : grattage P peintures pulvérulentes, D : décollement du support, microfissures (classe 2) D : Dégradé : Ecaillage, cloquage, faïençage, lézardes (classe 3)	% U.D. Classe 3	0
			Nombre Total UD	5





Rapport n°	921Z0/15/550	 SOCOTEC
Immeuble		

## NOTICE D'INFORMATION

**Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.**

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

### ***Les effets du plomb sur la santé***

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

### ***Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb***

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

#### **Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :**

- surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- lutez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ;
- lavez ses mains, ses jouets.

#### **En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :**

- si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en oeuvre les mesures de prévention adéquates ;
- tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

**Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.**



# CERTIFICAT

N° DTI / 1201-004

Certifié par la présente que :

**SEBASTIEN GRIMAULT**

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DES TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
AMIANTE	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	10/01/2012	09/01/2017
CREP	Constat de risque d'exposition au plomb	07/05/2014	06/05/2019
DPE - tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	23/01/2013	22/01/2018

qui ont été réalisés par Socotec Certification conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou risques pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique que et les critères d'accréditation des organismes de certification



Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'un certificat SOCOTEC Certification est matérialisée par la présence dans l'annuaire des certifiés disponible sur le site internet de SOCOTEC Certification à l'adresse [www.socotec-certification.com](http://www.socotec-certification.com)  
Socotec Certification - SAS au capital de 40 000 euros - RCS Versailles 490 984 309 - Les Quadrants - 3 avenue de Centre - Guvencourt - CS 20732 - 78192 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - [www.socotec-certification.com](http://www.socotec-certification.com)

Directeur de SOCOTEC Certification  
  
**BRUNO LABARRE**



Distribution

Assistance technique

Maintenance d'équipements  
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1<sup>er</sup> mars 2011 signé par Dr. Björn Klauw

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit **75 MBq**.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm<sup>2</sup> de plomb nous statuons que :

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm<sup>2</sup> dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : SOCOTEC

Modèle de l'analyseur : XLP300 40mCi

N° série de l'analyseur : 17912

N° de série de la source : RTV0263-40

Date d'origine de la source : 20/08/2013

Date de fin de validité de la source : 19/12/2018

Fondis Bioritech  
Quartier de l'Europe  
4, rue Galilée  
78285 Guyancourt Cedex  
Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30  
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25  
E-mail : [info@fondiselectronic.com](mailto:info@fondiselectronic.com) | [info@bioritech.fr](mailto:info@bioritech.fr)  
Site : [www.fondiselectronic.com](http://www.fondiselectronic.com) | [www.bioritech.fr](http://www.bioritech.fr)  
SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00023 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles

